



Città
di
Lugano



Comune
di
Paradiso

Une année de réseau velopass à Lugano-Paradiso

di Fabio Schnellmann



Indice

- Introduction
- Stations
- Sponsors
- Nouvelles stations
- Nouveaux vélos
- Première année
- Les chiffres du succès!
- Projet futur

Introduction

□ Septembre 2009 évaluation système de vélos en libre-service

□ 2 systèmes évalués: Milan avec BikeMi et Vevey avec Velopass



□ Choix final: Velopass



29 Juillet 2010 inauguration

- Cornaredo
- Campo Marzio
- Contrada di Verla
- Fornaci
- Paradiso Centro



Sponsors



Projet soutenus par trois partenaires principaux:

- ❑ Fonds pour le climat Lugano Sud
- ❑ Touring Club Suisse – fournisseur des 58 vélos
- ❑ AIL SA – fournisseur du fourgon a gaz

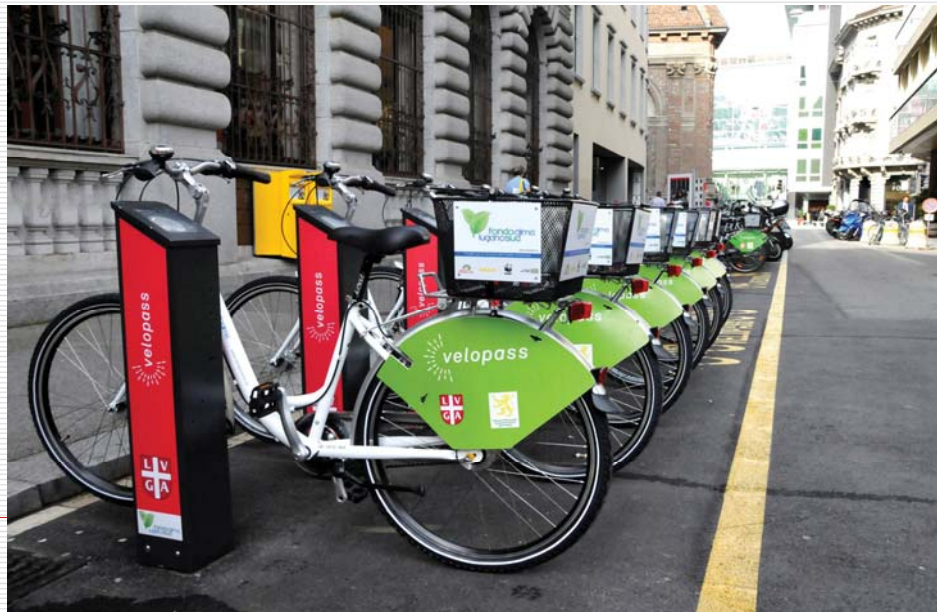
Nouvelle stations

Février 2011:
une nouvelle
station à
l'Université
de Lugano



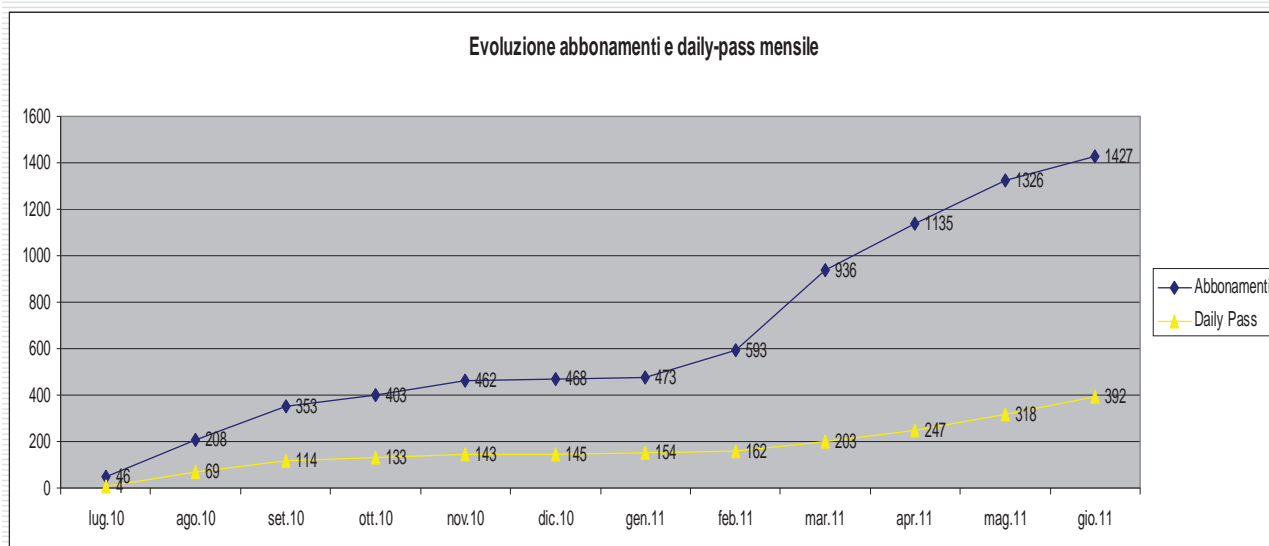
10 nouveaux vélos

Août 2011: Fonds pour le climat Lugano Sud fournit 10 autres vélos à ajouter dans le réseau



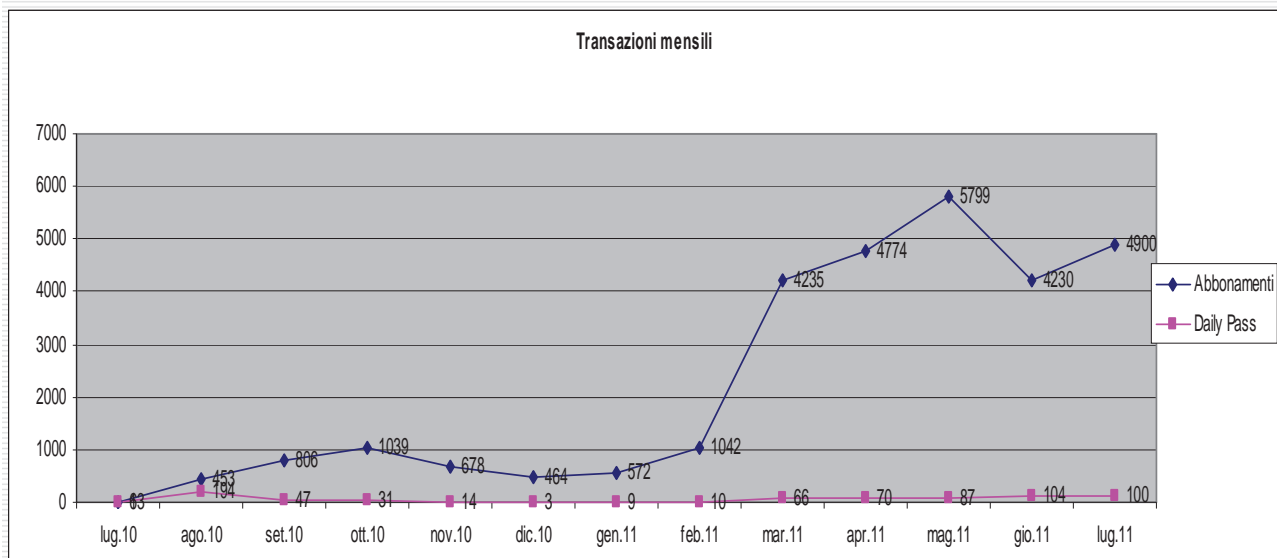
Les chiffres du succès!

1400 abonnés et 400 cartes journalières



Les chiffres du succès!

30'000 mouvements



Projet futur

3 nouvelles stations:

- Molino Nuovo
- Viganello
- Cassarate



Conclusion

Fabio Schnellmann, Comune di Lugano

Communiqué de presse

EMBARGO jusqu'au jeudi 7 juillet 2011, 11h00

Ouverture dans la région des Lacs du premier réseau touristique de vélos en libre-service

Dès le 7 juillet, un système de vélos en libre-service composé de 7 stations et 70 vélos (classiques et électriques) est à disposition des touristes et de la population dans 5 localités de la région des Lacs. Ce premier réseau de velopass pensé comme une offre touristique et complété par une application gratuite pour téléphones mobiles constitue la nouvelle offre Fri2bike.

Se greffant sur les réseaux velopass déjà existants à Fribourg et Bulle, le réseau « Les Lacs » composant l'offre Fri2bike s'étend sur les villes de Cheyres, Estavayer-le-Lac, Payerne, Avenches, Morat, et dès le printemps 2012 Romont ; il permet désormais de relier ces différents pôles touristiques à vélo grâce à une offre unique. Financée par les différentes communes, les sponsors principaux – la Banque Cantonale de Fribourg, Groupe E – ainsi que les sponsors régionaux – La Liberté, IB-MURTEN et la Banque Cantonale Vaudoise –, cette nouvelle offre s'inscrit dans la stratégie de développement de l'Union fribourgeoise du Tourisme telle que décrite dans son programme « Vision 2030 ». Mise en place grâce à une aide financière de la Nouvelle Politique Régionale, elle propose aux visiteurs une alternative ludique et totalement dans l'air du temps pour découvrir FRIBOURG REGION et surtout y revenir ! Composé pour moitié de vélos à assistance électrique, ce réseau s'adresse à toutes et tous.

Une application gratuite pour téléphones mobiles

Afin de donner du corps à cette offre multisite, une application téléchargeable gratuitement est disponible pour iPhone et Android. Cette application, nommée Fri2bike, permettra à tous de découvrir la région grâce à des parcours reliant les différents pôles et emmenant les visiteurs à la découverte de nombreux points d'intérêt, illustrés par un court texte descriptif ainsi que des images. Interactive, cette application permet également de partager ses coups de cœur sur les réseaux sociaux, chacun pouvant ainsi commenter son expérience unique.

Partenaires publics :



Sponsors principaux :



Sponsors :



Le vélo en libre-service comment ça marche ?

Solution pour la mobilité d'entreprise, offre touristique ou moyen de transport complémentaire aux transports publics, la flexibilité de ce service touche plusieurs publics cibles. Le concept de velopass, tout à la fois écologique, efficace et bon pour la santé, est simple : les vélos sont répartis dans des stations où ils sont attachés à des bornes. Une carte magnétique permet de les libérer automatiquement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ; le vélo emprunté peut être rendu dans une autre station. Les bornes ont quant à elles une double fonction : elles permettent de crocher ou décrocher le vélo ainsi que de recharger les batteries des vélos électriques.

Dixième réseau de velopass, le réseau Les Lacs vient compléter l'offre cantonale fribourgeoise et vaudoise. A noter qu'un abonnement spécial, le fripass, a été créé pour accéder aux trois réseaux Les Lacs, Bulle et Agglo Fribourg. L'utilisateur a également la possibilité d'emprunter un vélo dans les trois réseaux velopass du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise avec une même carte pour une durée fixe de 24h (6.-) ou 48h (10.-). Un abonnement national, le natiopass, est également disponible permettant d'accéder aux plus de 800 vélos en libre-service mis à disposition par la société en Suisse romande et au Tessin.

www.velopass.ch

www.fribourgregion.ch/fri2bike

Personnes de contact :

Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT)

Nicolas Zapf, Directeur de l'UFT, 079 434 64 56

Joram Vuille, Responsable du projet Fri2bike, 078 775 45 54

velopass

Lucas Girardet, Directeur, 078 732 47 31

Elise Méan, Responsable communication, 078 836 55 83

Partenaires publics :



Avenches



COMMUNE
DE
1468 CHEYRES



Morat



Sponsors principaux :



Sponsors :





Lausanne, le 28 mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveaux acteurs dans le milieu des vélos en libre-service : velopass souhaite garantir la compatibilité des systèmes

velopass se réjouit d'apprendre que de nouvelles gares en Suisse vont s'équiper de systèmes de location de vélos en libre-service (VLS). Si cette nouvelle offre proposée par les CFF, «Rent a bike » et CarPostal s'avère être du réel libre-service (soit emprunt d'un vélo à un point A et restitution possible à un point B), velopass espère que ce service sera compatible avec ses réseaux de VLS déjà en fonction et qu'elle utilisera, tout comme velopass, le système d'identification par carte RFID (Radio Frequency Identification). Ceci dans le but de continuer à garantir à l'utilisateur un accès à tous les réseaux de VLS de Suisse.

velopass se base en effet sur une étude mandatée par la Conférence Vélo Suisse et financée par l'OFROU¹ qui recommande de recourir au tag RFID pour garantir une compatibilité des systèmes. La société développe depuis 2009 des réseaux de VLS composés d'un maillage extensible de stations en zone urbaine, ceci grâce à une étroite collaboration avec les villes et les entreprises. Cette collaboration public-privé permet de proposer un moyen de locomotion performant pour assurer le dernier kilomètre en ville et se profiler comme le complément optimal aux transports publics.

L'offre velopass

La société a toujours eu pour objectif de proposer un système d'exploitation commun qui permette d'assurer une compatibilité nationale sur différents types de stations. Elle entend également poursuivre et étendre ses collaborations avec des partenaires utilisant la technologie RFID dans l'optique d'intégrer son offre à un grand nombre de cartes déjà en circulation comme notamment Mobility car sharing, l'EPFL, les Universités de Lausanne et de Lugano, les Transports publics de la région lausannoise (TL), etc.

Mettant sur pied un réseau national de VLS, velopass est aujourd'hui présent dans plus de 10 villes en Suisse romande et au Tessin avec une flotte de plus de 600 vélos traditionnels et électriques disponibles 7j/7 et 24h/24 et 6'000 abonnés. En croissance constante, elle mettra à disposition d'ici à cet été plus de 300 vélos supplémentaires à Bâle, Nyon, Gland, Brigue, Bulle et dans la région de la Broye-Morat.

www.velopass.ch

Contact :

Lucas Girardet, directeur : lucas.girardet@velopass.ch, 078 732 47 31 / 021 533 10 12

¹ Conférence Vélo Suisse, « Vélos en libre-service en Suisse : harmonisation des systèmes d'accès », juin 2009



Lausanne, le 20 janvier 2010

Communiqué de presse

velopass : nouveau nom, nouvelle organisation et nouvelle société pour les vélos en libre-service

Afin de favoriser le développement national des réseaux de vélos en libre-service, leur coordination et de faciliter leur exploitation à l'échelle du pays, velopass sàrl remplace « Suisse Roule bike sharing » dès le 1er janvier 2010. velopass, dirigée par Lucas Girardet, a pour but de constituer un réseau national de vélos en libre-service qui permette d'utiliser le service avec une même carte où que l'on se trouve dans le pays. L'association Lausanne Roule quant à elle continue de gérer l'exploitation locale des réseaux Lausanne-Morges et Riviera.

Les premiers vélos en libre-service ont été inaugurés cet été par l'association Lausanne Roule. Depuis son lancement, le réseau de stations n'a cessé de se développer et de nombreux projets sont en cours visant à proposer ce système dans toute la Suisse, à commencer par les réseaux qui seront ouverts cette année à Fribourg (1^{er} réseau de VLS avec des vélos électriques) Yverdon, Brigue-Viège et Aigle-Monthey. Le réseau Lausanne-Morges poursuit quant à lui son développement avec de nouvelles stations prévues à Lausanne, Renens, Préverenges et Chavannes-près-Renens.

Face à cette forte demande et afin d'accompagner au mieux ce développement, « Suisse Roule bike sharing » change aujourd'hui de nom et de structure pour devenir **velopass**. La création de cette société permet de professionnaliser et d'accélérer le développement d'un véritable réseau national de vélos en libre-service et d'assurer la compatibilité matérielle (cartes) de tous les réseaux régionaux du pays. Ainsi, la communication, le marketing, le service abonnés, la gestion du système d'information et le sponsoring seront regroupés sous un seul et même toit permettant de proposer aux sponsors et partenaires une offre unifiée et de réduire sensiblement les coûts. Parallèlement, tout en maintenant son but social, le rôle de l'association Lausanne Roule est renforcé puisqu'elle continue d'assurer l'exploitation locale des réseaux Lausanne-Morges et Riviera et devient également responsable du service clients des réseaux de Suisse romande.

Cette répartition des tâches entre velopass et les associations locales sera également appliquée pour les futurs réseaux. Pour ces réseaux, la gestion et la coordination nationale seront assurées par velopass, alors que l'exploitation (entretien des vélos et des stations, rééquilibrage) sera assurée localement par des organisations à but social. Les abonnés des réseaux actuels pourront ainsi bénéficier naturellement de l'ouverture de nouveaux réseaux et de nouvelles stations.

La société velopass a déjà noué plusieurs partenariats stratégiques (Legic, Mobility CarSharing, polyright, Caritas...) afin d'assurer les bases techniques et logistiques d'un développement national de la pratique du vélo en libre service.

Après avoir créé Lausanne Roule en 2003 et l'avoir dirigé durant plus de 6 ans, Lucas Girardet prend la direction de velopass et transmet à Anne Caldelari, responsable administrative de Lausanne Roule, la responsabilité de l'association. Une partie du personnel de Lausanne Roule intègre également velopass.

velopass et Lausanne Roule sont convaincus que ce changement sera bénéfique pour les deux entités. La création de cette société est aujourd'hui nécessaire pour assurer un développement national optimal et une compatibilité des réseaux de vélos en libre-service.

Nouveau site internet : www.velopass.ch

Contact médias velopass : Elise Méan, elise.mean@velopass.ch, 078 836 55 73
Directeur velopass : Lucas Girardet, lucas.girardet@velopass.ch, 078 732 47 31